



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

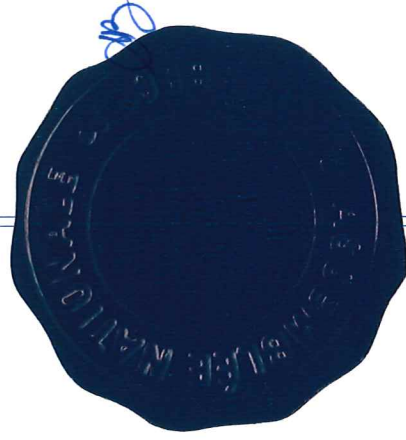
Considérant qu'un travailleur essentiel du Québec, parfaitement intégré et francophone, Monsieur Firas Bouzgarrou, fait présentement face à un renvoi du Canada fixé au 30 octobre 2021;

Considérant que M. Bouzgarrou avait dû quitter temporairement le Québec pour s'occuper de sa fille vulnérable aux prises avec de graves problèmes de santé, ainsi que pour soutenir sa femme pendant le deuil de son père;

Considérant le fort mouvement de sympathie et d'appui populaire que M. Bouzgarrou a reçu des Québécois et Québécoises et de toute la classe politique du Québec;

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au ministre fédéral de l'Immigration à considérer et régulariser rapidement le statut d'immigration de M. Bouzgarrou afin qu'il puisse éviter l'expulsion et continuer à vivre au Québec.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À
L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LE 27 OCTOBRE 2021.**



Québec, ce seizième jour de novembre 2021

ARIANE BEAUREGARD

Directrice de la séance et de la procédure parlementaire
Assemblée nationale